

Véronique Brillon
BRIV16598707

Travail 1 :
Plan de cours modifié

Dans le cadre du cours :
Modèles et stratégies d'enseignement au collège et à l'université
DDD-7601 gr. :20

Présenté à :
Madame Katia Tremblay

Le 10 Février 2013
Université du Québec à Montréal

Cégep

Département de sciences humaines
Programme de Technique de travail social

Plan du cours

Problèmes sociaux

387-824-ST
Pondération : 2-2-3
Unités : 2 1/3

Salle de cours : B-2876

Session : automne 2013

Horaire : mardi 8h00 à 11h00

Site du cours : <http://www.weebly.com/problemessociaux.php>

Véronique brillon
Bureau : a-3567
Téléphone : 450-349-2896, poste 2356
Courriel : vbrillon hotmail.com

Disponibilité :
Lundi : 12h30-13h30
Mardi et Mercredi : 10h30- 13h20
Jeudi : 12h30-13h30
Vendredi : (sur rendez-vous)

"Bien que notre idéologie des classes ouvertes et de la mobilité sociale persiste à le nier, pour ceux qui sont situés au plus bas niveau de la structure sociale, la civilisation impose des exigences contradictoires. D'une part, on leur demande d'orienter leur conduite vers la richesse et d'autre part, on leur en refuse les moyens légaux. La conséquence de cette incohérence est une proportion élevée de comportements déviants." Robert K. Merton - Eléments de théorie et de méthode sociologique (1957)

DESCRIPTEUR DU COURS

Ce cours a comme objectif principal d'examiner certains problèmes observés dans la société en décrivant notamment leurs manifestations de même que leurs effets sur les individus et les groupes, en vue d'identifier les facteurs sociaux qui les expliquent. Il a aussi pour objectif d'analyser les politiques et les interventions sociales qui tentent de répondre aux besoins des individus et des groupes qui vivent ces problèmes sociaux afin d'évaluer si ces solutions sont socialement adaptées. Enfin, il a pour objectif d'examiner le niveau d'adéquation entre les politiques sociales et les interventions sociales.

PRÉSENTATION DU COURS

Compétences visée

Le cours *Problèmes sociaux* (387-824-ST) assure le développement de la compétence 018B, c'est-à-dire : « Analyser les relations entre des problèmes sociaux, des politiques sociales et des interventions sociales » et cela à l'aide de la documentation pertinente.

Éléments de compétence	Critères de performance
1. Examiner des problèmes sociaux. 40%	1.1 Description claire des manifestations des problèmes sociaux. 1.2 Description claire des effets des problèmes sociaux sur les personnes et les groupes. 1.3 Relevé des facteurs explicatifs des problèmes sociaux.
2. Analyser les relations entre des politiques sociales et des problèmes sociaux. 25%	2.1 Relevé des politiques sociales en cause. 2.2 Analyse juste des liens entre les éléments des politiques sociales et les problèmes sociaux. 2.3 Description judicieuse des effets des politiques sociales sur les problèmes sociaux
3. Analyser les relations entre des interventions sociales et des problèmes sociaux. 25%	3.1 Relevé des interventions sociales en cause. 3.2 Analyse juste des liens entre les interventions sociales et les problèmes sociaux. 3.3 Description judicieuse des effets des interventions sociales sur les problèmes sociaux.
4. Examiner les relations entre des politiques sociales et des interventions sociales. 10%	4.1 Description claire du niveau d'adéquation entre des politiques sociales et des interventions sociales. 4.2 Relevé des effets des politiques sociales sur les interventions sociales.

Liens avec les autres cours de la formation spécifique (ou général)

Ce cours offert en deuxième session, permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances concernant certains problèmes sociaux, lesquelles lui permettront de cerner les besoins des individus et des groupes qui vivent ces problèmes et ainsi d'évaluer si les politiques sociales et les interventions sociales répondent adéquatement à leurs besoins. Il est conséquemment un prérequis relatif pour les cours *Intervention auprès des communautés* (388-085-ST) et *Analyse des législations sociales* (388-113-ST). Nombre des connaissances de ce cours sont réinvesties dans les ultérieurs, notamment *Intervention auprès des familles* (388-085-ST) et *Intervention auprès des groupes* (388-095-ST). Il permet aussi à l'étudiant de parfaire ses habiletés et d'affiner ses attitudes pour mieux intervenir auprès des individus et des groupes. Il est éminemment propice à comprendre les concepts sous-jacents à ce qu'il peut observer dans son milieu de stage dans le cadre du cours *Stage de sensibilisation* (388-066-ST).

Liens avec les objectifs de la formation fondamentale du collège

Ce cours cherche particulièrement à développer chez l'étudiant cinq objectifs de la formation fondamentale privilégiés par le collège :

1. **Acquérir une méthode de travail intellectuel organisée et efficace;**
 - Les élèves devront respecter les règles de base pour la réalisation, la rédaction et la présentation matérielle des travaux écrits;
 - Les élèves développeront des habiletés à participer à des ateliers de travail.
2. **Développer des habiletés d'analyse, de synthèse, de critique à travers un processus de pensée logique;**
 - Les élèves effectueront un travail développant des habiletés en ce qui a trait à l'analyse de données et l'esprit de synthèse;
 - Les élèves effectueront des exercices en classe permettant l'application concrète de connaissances à l'étude de cas.
3. **Acquérir une formation en recherche documentaire;**
 - Les élèves réaliseront toutes les étapes de la recherche documentaire dans le cadre de l'épreuve synthèse de cours.
4. **Maîtriser les habiletés mathématiques de base;**
 - Les élèves analyseront et interpréteront des données présentées sous forme de tableaux et de graphiques;
 - Les élèves se familiariseront avec les sources statistiques officielles.
5. **Maîtriser la langue française orale et écrite et être capable de s'exprimer et d'écrire de façon cohérente.**
 - Les élèves devront lire et comprendre différents textes;
 - Les élèves devront rédiger des textes en suivant les étapes requises;
 - Les élèves devront répondre à des questions à développement lors des examens.

But du cours

Ce cours vise à **initier** l'élève aux principaux concepts sociologique pertinents à l'analyse des problèmes sociaux. Il a pour but d'assurer que l'élève soit en mesure de comprendre les fondements du concept de problème social, d'identifier et d'expliquer les relations entre les facteurs sociaux et les problèmes sociaux. Il vise également à **familiariser** l'étudiant aux effets et liens entre des problèmes sociaux, des interventions sociales et des politiques sociales dans le but de lui **permettre de développer** une capacité d'analyse et d'évaluation des politiques et interventions sociales qui visent à répondre aux besoins des individus ou groupes qui vivent des problèmes sociaux.

OBJECTIFS DU COURS

Au terme de ce cours l'étudiant sera capable de :

1. Exposer les notions sociologiques pertinentes à l'étude des problèmes sociaux;
2. Identifier les principaux facteurs explicatifs des problèmes sociaux;
3. Appliquer les notions sociologiques à l'étude de certains problèmes sociaux;
4. Décrire les effets des problèmes sociaux sur les personnes et les groupes;
5. Décrire les effets des politiques sociales et des interventions sociales sur les personnes et les groupes;
6. Identifier et analyser les liens entre les politiques sociales, les interventions sociales et les problèmes sociaux;
7. Examiner les relations entre des politiques sociales et des interventions sociales.

APPROCHES PÉDAGOGIQUES

Les approches pédagogiques utilisées dans ce cours visent à développer chez l'élève des habiletés et des connaissances de haut niveau afin d'atteindre la compétence visée par le cours ainsi que ces objectifs. Elles sont principalement centrées sur un apprentissage actif et coopératif. L'élève devra de manière constructive développer et intégrer les notions du cours dans le cadre d'activités en équipe. Des exposés magistraux interactifs en début de cours ainsi que les lectures obligatoires effectuées à la maison permettront à l'élève de s'appropriier la matière (concepts et notions) essentiels au cours. Des activités d'apprentissages, une étude de cas ainsi qu'une activité d'apprentissage par problème effectués en équipe permettront l'intégration et le développement d'habiletés et de connaissances complexes et adaptées aux besoins du cours et de la formation. Finalement, un examen en classe permettra l'évaluation individuelle des apprentissages.

CALENDRIER ET CONTENU DES RENCONTRES

Dates	Objectifs spécifiques	Éléments de contenu	Activités d'apprentissage et approches pédagogiques	Lectures et exercices
3 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Introduire l'étudiant aux notions sociologiques pertinentes à l'étude des problèmes sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Phénomène et problème social ➤ Facteur social, politique sociale et intervention sociale ➤ Les théories sociologiques <ul style="list-style-type: none"> • Marxisme • Fonctionnalisme • Interactionnisme symbolique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exposé magistral ➤ Exercice formatif en équipe sur les principaux concepts abordés dans les lectures ainsi que durant l'exposé (création d'un réseau de concepts). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partie 1, <i>Les approches théoriques</i>, p.15 à 24 et Chapitre 1, <i>Problème social</i>, p.31 à 51 dans le manuel obligatoire. ➤ Faire le mot croisé en lien avec les lectures sur le site du cours.
10 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les principaux facteurs explicatifs des problèmes sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Échec du processus de socialisation comme facteur d'explicatif <ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes de socialisation • Agents de socialisation • Adaptation sociale • Inadaptation sociale • Déviance 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exposé magistral ➤ Mini-test formatif en équipe ➤ Présentation du film documentaire «La pauvreté en héritage». 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lectures préparatoires à l'atelier de la semaine prochaine : Chapitre 3, <i>D'une conception constructiviste de la déviance à l'étude des carrières dites déviantes</i>, p.79 à 99 dans le manuel obligatoire. ➤ Préparer des questions concernant le film et les lectures afin de vous assurer de bien avoir compris les concepts vus jusqu'à présent et pour être prêt pour l'atelier qui portera sur une étude de cas la semaine prochaine.
17 septembre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Décrire les effets des politiques sociales et des interventions sociales sur les personnes et les groupes. ➤ Identifier les liens entre les politiques sociales, les interventions sociales et les problèmes sociaux. 	<p><u>1^{ère} Partie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Politiques sociales <ul style="list-style-type: none"> • Normes institutionnelles • Contrôle sociale • Resocialisation • stigmatisation • Étiquetage ➤ Interventions sociales <ul style="list-style-type: none"> • Acteur social • Environnement social • Approche systémique • Approche écologique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exposé magistral <ul style="list-style-type: none"> • Retour sur le film de la semaine précédente et sur les lectures) • Présentation des consignes pour l'atelier ➤ Atelier en équipe qui portera sur une étude de cas ayant pour but d'identifier et de comprendre les liens et effets des politiques sociales et des interventions sur les individus et certains groupes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ H. Becker, (1985) «Le double sens d'outsiders», pp. 24-41 et «Types de déviance» pp. 43-63. <i>Outsiders</i>, Paris, Métailié. ➤ Trouvez les informations et documents nécessaires pour compléter l'atelier qui se poursuivra la semaine prochaine.

LES ÉVALUATIONS

Activités	Date de remise	Pondération
Exercices formatifs (incluant des mini-tests et exercices en équipe)	2 ^{ième} , 5 ^{ième} , 8 ^{ième} et 12 ^{ième} séance	5 X 2% = 10%
Analyse de cas (en équipe)	1 ^{er} octobre	20%
Examen en classe (individuel)	5 novembre	20%
Projet de résolution de problèmes (en équipe)	17 décembre	50%

Modalités **

Note et règles de passage

Tel que prescrit par l'article l'article 27 du règlement sur le régime des études collégiales (RREC), la note de passage pour un cours est de 60%.

Qualité de la langue

L'évaluation des travaux tiendra compte des manquements quant à la qualité de la langue française. À ce titre, un maximum de 10% sera soustrait sur la note obtenue à raison de 0.25 par faute. Notons que toutes évaluations sommatives sont soumises à cette règle.

Présentation des travaux

Les travaux écrits seront faits au traitement de texte. Ils doivent être imprimés recto seulement, le recto-verso sera refusé par le professeur. Les travaux doivent respecter les normes de présentation selon le *Guide de méthodologie à l'usage de l'élève* des Départements de philosophie et des sciences humaines, et les règles méthodologiques de présentation autres et/ou supplémentaires transmises par le professeur. 10% maximum sur un résultat obtenu sera retranché s'il y a des manquements quant à la présentation matérielle ou méthodologique des travaux.

Remise des travaux : Retards et pénalités

1. Les travaux doivent être remis le jour prévu, à l'heure et au lieu indiqué par le professeur. L'élève qui remettre son travail en retard, selon cette modalité, verra retrancher 5% de sa note obtenue et 10% lors du deuxième jour. Après ce délai, la note obtenue sera zéro.
2. Advenant un retard dans la remise d'un texte, celui-ci doit être déposé sous la porte du bureau du professeur en étant au préalable signé et daté par un autre professeur du département de sciences humaines de préférence. Sans signature et date, le professeur attribuera la date de remise du texte lors de sa prise de possession.

Modalités de reprise

Seule et seulement une situation de santé urgente peut, selon le jugement du professeur, permettre une reprise d'une évaluation sommative.

Exercices formatifs

Objectifs d'apprentissages

- Ces exercices seront effectués en équipe et à titre formatif dans le but d'assurer la compréhension de l'étudiant des lectures obligatoires et de la matière vue en classe afin qu'il puisse bien suivre la progression du cours. Ils sont reliés aux objectifs 1,2 et 3 soit :
 - Exposer les notions sociologiques pertinentes à l'étude des problèmes sociaux;
 - Identifier les principaux facteurs explicatifs des problèmes sociaux;
 - Appliquer les notions sociologiques à l'étude de certains problèmes sociaux.

Description

- Ces exercices prendront diverses formes :
 - Mini-test à choix de réponses;
 - Dictées trouées;
 - Mots croisés;
 - Construction de réseaux de concepts;
 - Petites questions à développement.

Analyse de cas

Objectifs d'apprentissages

- Exposer et appliquer les notions sociologiques pertinentes à l'étude d'un problème social.
- Identifier les principaux facteurs explicatifs du problème social en question.
- Décrire les effets de ce problème sur l'individu concerné dans la situation décrite par le cas.

Description

- En équipe de 4 à 6 personnes, l'élève devra de manière individuelle trouver de la documentation pertinente et effectuer les lectures recommandées pour compléter l'exercice. Par la suite, en classe, un cas sera soumis à chaque équipe et devra faire l'objet d'une analyse et d'un rapport expliquant de façons claires et précises les concepts permettant l'analyse du cas en question, les enjeux, les facteurs explicatifs et effets du problème sur l'individu concerné dans la situation proposée.

Grille d'évaluation

- Définition et explication claire des concepts et des manifestations du problème social en lien avec le cas proposé;
- Compréhension et intégration des concepts et notions sociologiques à l'analyse du cas;
- Identification des principaux facteurs explicatifs du problème soulevé dans la situation proposée;
- Description claire et judicieuse des effets du problème sur l'individu;
- Structuration logique de l'argumentation;
- Documentation utilisé (pertinente et crédible);
- Maîtrise de langue française;
- Présentation général du travail conforme au guide méthodologique du cégep.

Examen individuel

Objectifs d'apprentissages

- Compréhension et explications des notions et concepts abordés dans le cours et dans les lectures;
- Identifier les principaux facteurs explicatifs des problèmes sociaux;
- Décrire les effets des problèmes sociaux sur les personnes et les groupes;
- Décrire les effets des politiques sociales et des interventions sociales sur les personnes et les groupes.

Description

- Dans le cadre d'un examen écrit individuel qui sera dispensé en classe, l'étudiant devra répondre à une série de questions à court et à long développement qui portera sur les concepts et notions vues en classe ainsi que dans les lectures obligatoires. Il aura également pour but de s'assurer que l'élève est capable d'identifier et de reconnaître les effets des problèmes sociaux, des politiques sociales et des interventions sociales sur les individus et les groupes.

Grille d'évaluation

- Argumentation logique et pertinente;
- Maîtrise des concepts et notions essentiels;
- Habileté à repérer les facteurs explicatifs des problèmes sociaux en intégrant des notions sociologiques;
- Habileté à identifier et décrire les effets des problèmes sociaux, politiques sociales et interventions sociales sur les individus et les groupes;
- Description claire des effets des politiques sociales et des interventions sociales sur des problèmes sociaux;
- Description claire du niveau d'adéquation entre certaines politiques sociales et interventions sociales;
- Capacité à relever des effets des politiques sociales sur les interventions sociale;
- Qualité de la langue française.

Épreuve synthèse du cours : projet de résolution de problème

Objectifs d'apprentissages

- Appliquer les notions sociologiques à l'étude de certains problèmes sociaux;
- Décrire les effets des politiques sociales et des interventions sociales sur les personnes et les groupes;
- Identifier et analyser les liens entre les politiques sociales, les interventions sociales et les problèmes sociaux.

Description

- L'épreuve synthèse du cours porte sur un phénomène social exprimé sous forme de situation-problème qui sera proposé par le professeur. Elle prend la forme d'un projet de résolution de problème effectué en équipe et selon les règles méthodologiques utilisées en Sciences humaines. L'élève devra préparer cet exercice individuellement par une recherche documentaire pertinente à la résolution et l'analyse du phénomène proposé. Le projet a pour objectif d'examiner un phénomène social dans le cadre des politiques sociales en vigueur et des interventions sociales privilégiées pour y remédier. L'élève devra, de manière active et

constructive avec la collaboration de ces coéquipiers, analyser les relations (effets, facteurs explicatifs et adéquation) entre un problème social, des politiques et des interventions sociales et en dégager des hypothèses. Par la suite, l'élève aura pour tâche de confirmer ou infirmer ces hypothèses en effectuant une recherche documentaire individuellement. Finalement, en équipe, les membres devront arriver à un consensus et rédigé un rapport d'analyse.

Grille d'évaluation

- Description claire des manifestations, des facteurs explicatifs et des effets d'un problème social sur les personnes et les groupes;
- Analyse juste des liens entre un problème social, les politiques sociales et les interventions;
- Description judicieuse des effets que les politiques sociales et les interventions sociales dans la situation ont sur le problème social soulevé par la mise en situation;
- Prise en considération des informations pertinentes (problème social, politique sociale, intervention sociale) dans le cas problème;
- Utilisation adéquate des informations (problème social, politique sociale, intervention sociale) dans le cas problème;
- Maîtrise de la langue française;
- Présentation général du travail conforme au guide méthodologique du cégep;
- Structuration logique de l'argumentation;
- Documentation utilisé (pertinente et crédible).

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS ET AUTRES POLITIQUES

Présences, absences et retards aux activités

1. Chaque cours est divisé en deux périodes de 50 minutes. Les présences sont prises au début de chaque période. Ainsi un élève qui n'est pas à l'intérieur de la classe lors de la reprise de l'enseignement et/ou d'une activité d'apprentissage sera considéré comme absent à la période concernée. ** Veuillez noter qu'un petit retard pourra être toléré seulement si cela ne se produit qu'occasionnellement.

2. Ce cours applique la règle du département de Sciences humaines, conforme à la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*. « le département de sciences humaines considère qu'au-delà de neuf périodes d'absence, la réussite d'un étudiant s'en trouve compromise. La présence au cours est nécessaire à la réussite et pour développer suffisamment les compétences du programme de Sciences humaines. (...0» Ainsi un élève qui cumule dix périodes d'absence sera exclu de l'épreuve synthèse du cours (E.S.C.).

3. Tout élève qui n'est pas à l'intérieur de la classe au début d'une évaluation sommative obtiendra la note zéro à celle-ci.

Plagiat et fraude

«Tout plagiat, incluant la copie importante de textes d'autrui, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne la note zéro pour l'examen ou le travail concerné, et ce, pour toutes les personnes impliquées. En cas de récidive, dans le même cours, à la même session, c'est le cours qui est sanctionné par un échec.» Point 5.3.8 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Précisons que toute reproduction ou copie de contenus de sites internet en partie ou en totalité sans en préciser la source selon le *Guide de méthodologie à l'usage de l'élève*, est considérée aussi comme du plagiat.

Conservation des épreuves

Les épreuves faites en cours de session sont remises aux élèves. Cependant, une fois que l'élève a pris connaissance de la correction de l'épreuve, l'enseignant peut en reprendre possession.

Anomalie des résultats

«Dans le cas d'une anomalie des résultats, le département habilite le coordonnateur à mettre sur pied un comité composé du coordonnateur et trois enseignements du département, dont au moins deux de la discipline concernée pour examiner le ou les dossiers. (...)»

Cellulaire, téléavertisseur, lecteur audio et autres...

1. La présence et l'utilisation de cellulaire et/ou de téléavertisseur et/ou d'un ordinateur portable et autres ne sont pas acceptées en tout temps dans la classe ou les laboratoires.
2. Aucun lecteur audio, baladeur et autres objets de ce genre ne sont acceptés dans la classe et dans les laboratoires.
3. Le professeur peut exiger à un élève qui ne respecte pas ces points de quitter la classe ou le laboratoire. Dans cette situation, les périodes d'enseignement auxquelles l'élève sera exclu de la classe seront comptabilisées comme des absences non motivées.

MÉDIAGRAPHIE

**Livres obligatoires

- Henri Dorvil et Robert Mayer, *Problèmes sociaux - Tome I*, Problèmes sociaux et interventions sociales, Presses de l'Université du Québec, 2001, ISBN 9782760511262, 622 pages.
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. *Guide de méthodologie à l'usage de l'étudiant 2012-2013*, Saint-Jean-sur-Richelieu, 2012, 43p.

Autres références suggérées

Ouvrages de références :

Becker, H. (1985), *Outsiders*, Paris, Métailié.
Becker, H. (2002), *Les ficelles du métier*, Paris, La découverte.
Dorvil, H., Mayer, R. (2001), *Problèmes sociaux Tome I et II*, Théories et méthodologies, collection Psis, PUQ, Québec.
Ehrenberg, A. (1998), *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob.
Foucault, M. (1972), *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972.
Foucault, M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
Goffman, E. (2007), *Asiles*, Paris, Minuit.
Goffman, E. (2007), *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit.
Otero, M. (2003), *Les règles de l'individualité contemporaine. Santé Mentale et société*. Sainte-Foy, PUL.

Revue en sociologie :

Actes de recherche en sciences sociales- <http://www.cse.msh-paris.fr/actes.html>
Cahiers de recherche sociologique- <http://www.crs.uqam.ca/>
Déviance et société- http://mhsrvweb.medhyg.ch/revues/r_premiere.php4?revue=4
Sociologies et sociétés- <http://www.erudit.org/revue/socsoc/>

Reuves en travail social :

Nouvelles pratiques sociales- <http://www.nps.uqam.ca/Reflets>

Revue internationale d'action communautaire

Service social-<http://www.svs.ulaval.ca/revueservicesocial/default2.asp>

Documents audiovisuels :

BARBEAU, Manon. *L'armée de l'ombre*, Québec, 1999, 70 minutes, couleur.

TREMBLAY, Nicole. *La pauvreté en héritage*, Québec, 2000, 44 minutes, couleurs.

Sites Internet :

CAIRN- www.cairn.info/accueil.php

Centre de recherche sur les politiques et le développement social- www.criteres.umontreal.ca

Les classiques des sciences sociales- <http://classiques.uqac.ca>

Autres références :

AKOUN, André et Pierre ANSART dir. *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, 1999, 592p.

BOUDON, Raymond et alli. *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Larousse, 1999, 279p.

DUMONT, Fernand et alli. *Traité des problèmes sociaux*, Québec Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 1164p.

ANALYSE DU PLAN DE COURS ORIGINAL

Introduction

Dans le cadre de ce travail j'analyserai le plan de cours du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu : «Problèmes sociaux» 387-824-ST. Ce cours est dispensé en deuxième session dans le programme de Technique en travail social et il a pour but de permettre « à l'étudiant d'acquérir des connaissances concernant certains problèmes sociaux, lesquelles lui permettront de cerner les besoins des individus et des groupes qui vivent ces problèmes et ainsi d'évaluer si les politiques sociales et les interventions sociales répondent adéquatement à leurs besoins.»¹

L'entête

L'entête du plan de cours original est somme toute bien. On y retrouve toutes les informations nécessaires pour contacter le professeur et pour identifier clairement le cours (département, programme, cégep, titre du cours, code, session, seul le groupe est absent). Dans le plan de cours modifié elle a seulement été changée au niveau de la forme afin d'enjoliver la présentation.

Le descripteur du cours

Le descripteur du cours dans le plan de cours original n'est pas clairement identifié. Il se situe tout de même à la suite de l'entête mais sous la rubrique *présentation du cours : Contribution du cours à la formation du cours*. Elle a donc été placée dans le plan de cours modifié sous le titre *descripteur du cours*.

La présentation du cours

La présentation du cours est bien rédigée. On y retrouve l'énoncée de la compétence visée par le cours, un paragraphe situant le cours dans le programme, précisant à qui il s'adresse et quels en sont les buts. L'enseignant fait également le lien entre le cours et la formation fondamentale du collège ce qui à mon avis est très bien. Il n'y avait pas de *buts visés par le cours* j'ai donc formulée cette partie en prenant soin qu'elle soit cohérente avec l'ensemble du cours. J'ai également remarquée en prenant connaissance des éléments de la compétence visée que ce cours exige l'atteinte d'un niveau d'apprentissage élevé (analyse) pour un cours de deuxième session au Cégep. J'ai donc pris en considération ce fait dans l'élaboration du plan de cours. Je crois qu'il est du devoir de l'enseignant de tenter le plus possible de faciliter l'apprentissage de l'élève en adaptant ces approches pédagogiques et

¹ Plan de cours 2013, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, Département des sciences humaines, *Problèmes sociaux*, Liens avec les autres cours de la formation spécifique, p.3

le contenu du cours en gardant en tête que ce cours est, compte tenu qu'il est dispensé en première année, assez exigeant.

Les objectifs du cours

Les objectifs du cours sont intégrés dans des tableaux sous le titre de *Séquences d'apprentissage*. Ils sont rédigés avec des verbes d'action conjugués à l'infinitif ce qui permet d'établir des critères de performance observables et mesurables.² De plus, ils sont conformes au niveau d'apprentissage visé ainsi qu'aux exigences ministérielles pour ce cours. J'ai cependant éliminé les tableaux du plan de cours original afin d'en séparer le contenu pour que le tout soit, selon moi, plus claire. Les objectifs sont donc dans une section bien identifiée et ils sont rédigés avec les verbes que l'on retrouve dans la taxonomie de Bloom.

Approches pédagogiques

Dans le plan de cours les approches pédagogiques ne sont pas explicitées suffisamment, de plus, afin d'optimiser les apprentissages et l'intégration de la matière, elles ne sont pas tout à fait adaptées aux objectifs du cours et à la formation en travail social. Dans le cadre du cours *Problèmes sociaux* l'étudiant doit, selon le ministère de l'éducation, être capable d'analyser et d'examiner les relations entre des problèmes sociaux, des politiques sociales et des interventions sociales dans le but de pouvoir évaluer l'efficacité de certaines interventions ou politiques sociales qui visent à répondre aux besoins d'individus confrontés à divers problèmes sociaux. Le cours doit également permettre à l'étudiant d'intégrer des connaissances et des approches sociologiques au champ d'application qu'est le travail social. Les activités pédagogiques et évaluations proposées dans le plan de cours original sont : des ateliers en équipe qui portent possiblement sur une analyse de cas (non spécifié) ce qui permet définitivement un niveau d'apprentissage de haut niveau, des exercices en classes formatifs (non spécifiés également), des lectures, prises de notes, exposés magistraux, films documentaires, un examen en classe et une épreuve synthèse individuelle qui correspond à un apprentissage par projet (une recherche) excluant la dimension travail d'équipe. Ces approches sont toutes cohérentes avec le niveau d'apprentissage visé (analyse) et permettent à l'apprenant d'atteindre plusieurs objectifs. Cependant, certaines pourraient être remplacées afin d'optimiser l'acquisition des apprentissages.

Afin d'atteindre les objectifs de ce cours, des méthodes d'apprentissages en équipe tel que l'apprentissage par problèmes ainsi que l'étude de cas devrait être davantage mis de l'avant. Ces méthodes permettent un niveau d'apprentissage élevé qui correspond au domaine cognitif de l'analyse³ (niveau de compétence visé par le cours). La formule pédagogique de l'apprentissage par problèmes devrait être utilisée car elle permet : « l'acquisition de connaissances, le développement d'habiletés de haut niveau et le transfert des connaissances. C'est à partir de situations-problèmes complexes et significatives que l'apprenant construit sa représentation d'une problématique et pose des hypothèses qu'il

² Ménard, Louise, *les composantes du plan de cours*, programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur, p.2

³ Référence aux verbes du domaine cognitif développés dans la taxonomie de Benjamin Bloom.

confirmera ou infirmera par une recherche documentaire.»⁴ Selon moi, les méthodes et connaissances sociologiques doivent dans le cadre d'une formation en travail social permettre à l'étudiant de situer et intégrer l'apport des théories et approches sociologiques dans des situations concrètes. L'approche par problèmes permettrait ce genre d'acquisition. De plus, elle permet de développer ou parfaire les objectifs de la formation fondamentale du collège dans lequel le cours est dispensé car elle permet d'acquérir une méthode de travail intellectuel organisée et efficace grâce aux ateliers de travail en équipe, à la rédaction et présentation du rapport analyse. Elle permet également le développement d'habiletés interpersonnelles, de recherche documentaire, d'analyse et de synthèse. J'ai donc gardé l'analyse de cas en équipe proposé dans le plan original, devancé l'examen en classe, concentré les cours magistraux et l'apprentissage des concepts en début de session pour permettent par la suite d'utiliser ces acquis pour l'analyse de cas et l'apprentissage par problèmes. Les lectures et exercices formatifs demeurent essentiels mais je remplace l'épreuve synthèse du cours qui consistait en une recherche individuel sur un problème social par un exercice en équipe de résolution de problème qui sera axé sur des enjeux sociaux et économiques actuels et récurrents. Cela permettra d'ancrer les apprentissages du cours dans la réalité et dans des situations auxquelles le travailleur ou la travailleuse social pourra être confronté dans certains milieux de travail.

Le Calendrier

Dans le plan de cours original, le calendrier des rencontres n'est pas complet et suffisamment explicite pour que l'étudiant puisse trouver les informations nécessaires concernant la structure que prendront les cours. Il a donc complètement été modifié au niveau de la forme en gardant sensiblement les mêmes composantes de fonds mais avec davantage de spécifications, notamment au niveau de la chronologie des séances, dates des rencontres et des évaluations ainsi que du contenu de cours. De plus, les lectures n'y étaient pas spécifiées, j'ai donc corrigée le tout afin que l'élève puisse mieux se situer tout au long de la session. Le calendrier inclut les dates, le contenu, les objectifs visés, les lectures, les activités d'apprentissage et les approches pédagogiques.⁵

Les modalités d'évaluation des apprentissages

Cette section du plan de cours est supposée être précise et détaillée⁶, pourtant dans le plan de cours original elle n'est pas claire. Il y a seulement l'épreuve synthèse du cours qui y est spécifiée. On y retrouve les exigences et les critères d'évaluation. Les dates de remises, objectifs d'apprentissage, description et critères d'évaluation ont donc été spécifiées pour chaque évaluation. De plus, la chronologie a été modifiée. L'étude de cas, les exercices formatifs ainsi que l'examen individuel sont maintenus et spécifiés (objectifs d'apprentissage visés, description de l'épreuve et grille d'évaluation). Cependant, j'ai décidée de changer l'épreuve synthèse du cours en ayant conscience qu'elle relève d'une

⁴ DID-7601, *Modèles et stratégies d'enseignement (Textes et notes de cours)*, «Les pédagogies actives.», partie 4, p. 11

⁵ Ménard, Louise, *les composantes du plan de cours*, programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur, p.3

⁶ Ménard, Louise, *les composantes du plan de cours*, programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur, p.3

exigence de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* et que dans la réalité elle ne pourrait surement pas être remplacée. J'ai justifié ce choix précédemment dans la section *approches pédagogiques* et mes raisons sont liés au fait qu'une recherche individuelle ne permet pas autant d'approfondir les apprentissages que ce que peut apporter une activité d'apprentissage par problèmes.

«La formule pédagogique de l'apprentissage par problèmes (APP) vise l'acquisition de connaissances, le développement d'habiletés de haut niveau et le transfert des connaissances. C'est à partir de situations-problèmes complexes et signifiantes que l'apprenant construit sa représentation d'une problématique et pose des hypothèses qu'il confirmera ou infirmera par une recherche documentaire. Dans la formule APP, l'accent est mis sur le caractère actif de l'apprentissage. L'analyse de la situation-problème, lors de la discussion, place l'étudiante et l'étudiant en situation d'utiliser toutes ses connaissances sur le sujet, favorisant ainsi la création de liens entre les nouvelles connaissances et celles déjà en mémoire.»⁷

En élaborant une mise en situation-problème lié à la pratique professionnelle en travail social nous pouvons permettre à l'étudiant de développer des habiletés et des connaissances de haut niveau ce qui correspond au niveau de compétence visé par le cours. Elle permet également à l'étudiant d'utiliser ces connaissances antérieures, de bien les intégrer et de les enrichir avec l'aide de coéquipiers. Elle aide à développer des savoirs faire utiles à l'exercice professionnel dans le domaine du travail social et de maintenir une certaine motivation chez l'élève.

Les modalités de participation au cours

Cette section est présente dans le plan de cours original sous le titre *Autres politiques*. Elle n'a pas été modifiée car elle contient les éléments nécessaires et elle est rédigée de manière assez précise et claire. Elle a seulement été déplacée et séparée afin de placer les modalités relative aux exigences des évaluations sous la section *évaluations* et les politiques générales reliés au cours en général (absences, présences, retards, etc.) juste avant la médiagraphie afin que l'élève n'oublie pas d'en prendre connaissance.

La médiagraphie

Dans le plan de cours original, la médiagraphie ne spécifie pas quels sont les ressources obligatoires pour le cours et pour effectuer les lectures. On nous indique la référence pour le guide de méthodologie du cégep et les ouvrages de références suggérés. J'ai donc tentée d'indiquer sous le titre de *Livres obligatoires* les références en lien direct avec le contenu du cours. Cette section était également très chargée, j'ai donc tentée de l'épurer au maximum afin d'y retrouver les principales ressources nécessaires à la réussite du cours.

⁷ DID-7601, *Modèles et stratégies d'enseignement (Textes et notes de cours)*, «Les pédagogies actives.», partie 4, p. 11

Conclusion

Le plan de cours original n'est pas suffisamment clair et ne permet pas à l'étudiant de prendre connaissance de toutes les informations pertinentes en lien avec le déroulement des séances, la description des évaluations, des activités d'apprentissage, des lectures obligatoires et des critères de performance attendus lors de chaque épreuve. La manière donc les informations (objectifs d'apprentissage, contenu de cours, activités d'enseignement, d'apprentissage et évaluations) sont exposées porte légèrement à confusion. Nous ne pouvons pas savoir d'où proviennent les politiques en liens avec le cours (département, cégep ou professeur) et la médiagraphie manque de précision. Par contre les évaluations et le contenu de cours sont en lien précis avec la compétence visée par le cours et permettent l'acquisition et l'évaluation des objectifs du cours.